



Cugy, le 6 décembre 2007

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 6 décembre 2007, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis n° 27/07 relatif au Budget 2008, amendé.

CONSEIL COMMUNAL



Le Président : La secrétaire :

G. Boand

D. Dubuis

Amendement n° 1 : Compte n° 100.3003.00 : Diminution de dépense de Fr. 5'000.--.

Amendement n° 3 : Compte n° 120.3185.00 : Diminution de la dépense de Fr. 5'000.--, étalement du travail dans le temps.

Amendement n° 4 : Compte n° 351.315600 : Suppression de rideaux noirs par Fr. 10'000.--.

Amendement n° 5 : Compte n° 420.3003.00 : Adaptation des jetons de présence de la Comur (diminution des dépenses en lien avec une diminution du nombre des séances) par Fr. 6'000.--.

Amendement n° 7 : Compte n° 450.3141.00 : Abandon de la clôture à la déchetterie compte tenu de la réalisation prévue de la nouvelle déchetterie (suivre éventuelles déprédations) par Fr. 17'500.--.